

# Stage syndical

## Début de carrière

Stagiaires, T1, T2, T3

Vous débutez dans le métier et vous vous posez de nombreuses questions (affectations, postes, rôle du syndicat dans les instances paritaires...).

Comme chaque année, le SNUipp33 organise un stage « début de carrière » le LUNDI 26 mars afin de répondre au mieux à celles-ci.

Lors de cette journée les délégué(e)s du personnel du SNUipp vous aideront dans la saisie du mouvement. Vous pourrez également participer aux ateliers proposés .

Participer à un stage syndical, c'est :

l'occasion de débattre,  
échanger avec la profession,  
avoir les bonnes réponses à ses questions,  
réfléchir tous ensemble,  
un moment convivial.

Enfin, c'est un droit : utilisez-le !

Le SNUipp-FSU défend l'idée d'une transformation de l'école dans le sens de la réussite de tous. Cela passe par des revendications de moyens, mais aussi par des réflexions pédagogiques. C'est pourquoi nous invitons les mouvements pédagogiques lors de ce stage.

**AGEEM**

Association Générale  
des Enseignants de Maternelle

**GFEN**

Groupe Français d'Education Nouvelle

**ICEM**

Pédagogie Freinet

### Matin

Accueil des stagiaires

Le mouvement départemental :

- Comment ça marche ?
- Les différents types de postes
- Aide à la saisie du mouvement

### Après-midi

Ateliers avec l'ICEM, l'AGEEM  
et le GFEN.

**Lundi 26**

**mars**

**(9h00-16h30)**

**Bordeaux**

**Athénée Municipal**

**(inscription avant  
le 26 février)**

# MODALITES D'INSCRIPTION AU STAGE

## 1- Envoyer un courrier de demande de congé pour stage AVANT LE 26 février 2012

**Modèle de courrier de demande de congé pour stage (à recopier à la main et à transmettre à l'IA sous couvert de l'IEN avant le 26 février 2012)**

NOM, Prénom:

Grade et fonction:

Ecole:

Date:

À monsieur l'Inspecteur d'Académie,  
sous couvert de Madame ou Monsieur l'IEN de .....

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Conformément aux dispositions de la loi n°84-16 du 11.01.1984 (article 34 alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires définissant l'attribution de congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé pour participer à un stage de formation syndicale le 26 mars 2012.

Ce stage se déroulera à Bordeaux, il est organisé par la FSU Gironde sous l'égide du centre de formation de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit à congés pour la formation syndicale (arrêté publié au JO du 5.02.93).

Signature

## 2- Envoyer le bon d'inscription au stage à : SNUipp-FSU de Gironde, 44 cours Aristide Briand 33075 Bordeaux Cedex

**Bon d'inscription au stage : Début de carrière**

**PES**

**T1**

**T2**

**T3**

Nom : .....Prénom:.....

Adresse électronique : .....

Adresse : .....

École : .....

Questions que vous souhaitez aborder lors du stage (carrière, pratique professionnelle, formation...) :

.....

.....

.....